

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat european master in Comparative, International and European Law	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le diplôme d'université est délivré dans le cadre d'une convention entre l'Université Toulouse Capitole et l'Université d'Anvers (Belgique), l'Université de Dublin (Irlande), l'Université de Maastricht (Pays-bas), l'Université de Mannheim (Allemagne), l'Université de Barcelone-Pompeu Fabra (Espagne) et l'Université de Zagreb (Croatie).		
Il se prépare en même temps que le Master 2 mention Droit international et droit européen parcours type Droit international et comparé.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Les étudiants admis dans le cadre de la double inscription avec le Master 2 mention Droit international et droit européen parcours type Droit international et comparé doivent valider l'UE1 soit 20 ECTS (période 1 du semestre 3) et l'UE5 en voie recherche obligatoirement. Ils effectuent dans l'université d'accueil l'équivalent des UE2, UE3 et UE4.		
Les étudiants inscrits dans une université partenaire en mobilité à Université Toulouse Capitole doivent s'ils sont :		
- présents en période 1 du semestre 3 : valider l'UE1 et l'UE2 du semestre 3 soit 30 ECTS ;		
- présents en période 2 du semestre 3 et au semestre 4 : valider les UE3 (10,5 ECTS), UE4 (7 ECTS) et l'UE5 (12,5 ECTS), soit un total de 30 ECTS.		
- présents à l'année (semestre 3 et semestre 4) : choisir un nombre de cours suffisant pour valider 30 ECTS. Ce choix de cours s'effectue dans les unités d'enseignement comme suit :		
UE1		
UE2		
UE3 : choix libre des cours par l'étudiant		
UE4 : l'étudiant doit choisir un groupe de cours correspondant soit au Module 1, soit au Module 2		
UE5		
Le choix de cours est déterminé par l'étudiant en concertation avec la European School of Law Toulouse (ESL) et son Université d'origine		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
- Le candidat inscrit à l'Université Toulouse Capitole en tant qu'université d'origine doit être admis au semestre 3 et au semestre 4 en ayant validé 30 ECTS dans une université partenaire.		
- Le candidat en mobilité à l'Université Toulouse Capitole doit avoir obtenu au moins 30 ECTS au cours de son échange		
Capitalisation/conservation		
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Toute note inférieure à 4 sur 20 est éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									session unique			Observation examen
Parcours		Certificat european master in comparative, international et european law									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	234			47,5	47,5	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1	72			17	17	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européens et internationaux	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Théorie générale du Droit international public	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Théorie générale du Droit international privé	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal international	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE 2	75			13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands systèmes de droit contemporain	30				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du vivant	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Private Comparative Contract Law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Public Comparative Contract Law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE 3	45			10,5	10,5	Oui	Oui					
		1 module au choix parmi les 5 proposés :												
		Module 1 : Contentieux international												
Matière	S1	Coopération judiciaire internationale	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International arbitration	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Contentieux devant les juridictions internationales	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		Module 2 : Droit international public approfondi												
Matière	S1	Procédures internationales	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des télécommunications et de l'internet	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit interne des organisations internationales	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		Module 3 : Droit international privé approfondi												
Matière	S1	Droit international privé de l'Union européenne	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Comparative Private International law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Protection internationale de la personne	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

		Module 4 : Droit pénal comparé											
Matière	S1	Grands systèmes de droit pénal contemporain	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des libertés dans un contexte international	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International Criminal Law	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		Module 5 : Carrières internationales et européennes											
Matière	S1	Core competences for international careers	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Statut de la fonction publique internationale et européenne	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International labour law	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE 4	42		7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Une matière d'un module non choisi	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Une matière d'un module non choisi	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Conférences multidisciplinaires	12			/	Non	Non					Non évalué
Semestre	S2	SEMESTRE 2			12,5	12,5	Oui	Oui					
UE	S2	UE 5			12,5	12,5	Oui	Oui					
Matière	S2	Voir recherche : mémoire					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	234		60	60							